

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 février 2013

---

**SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 707)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 166

présenté par

M. Laurent, Mme Bechtel et M. Hutin

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 34, supprimer le mot :

« agricole ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'interdiction prévue à cet alinéa mérite d'être étendue à l'ensemble des matières premières dont les marchés sont déstabilisés par la spéculation.